

Motion « accompagnement »

Texte adopté par le congrès de Marseille le 11 mars 2017

Le congrès de Marseille donne mandat à la CAN pour engager une réflexion sur les évolutions de l'évaluation des enseignants consécutives à la réforme de 2017. Les travaux de la CAN chercheront à aider les inspecteurs à en identifier les enjeux dans les perspectives de la promotion d'un système scolaire égalitaire permettant l'accès à une culture commune émancipatrice.

La CAN procédera aux éventuelles modifications de la charte rendues nécessaires. Elle contribuera à favoriser un travail fédéral sur ces questions.